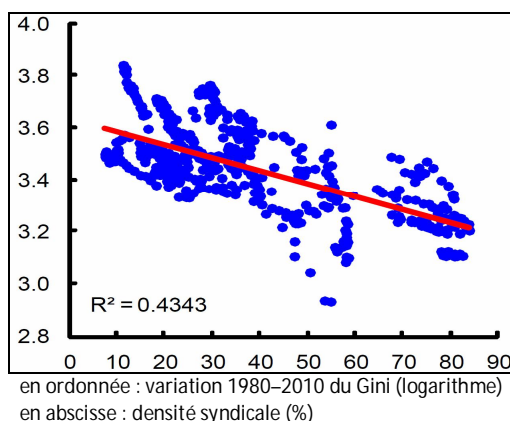
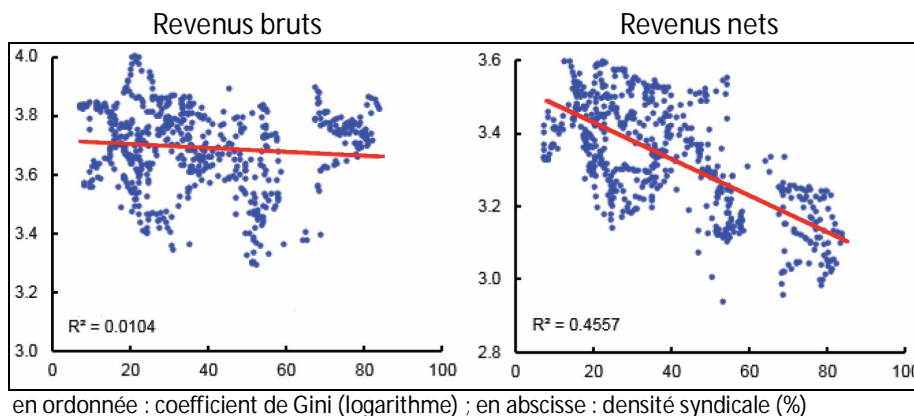


Le FMI peut se payer le luxe de salarier des économistes susceptibles de produire des résultats allant à l'encontre des dogmes néo-libéraux. C'est le cas de Florence Jaumotte et Carolina Osorio Buitron, les auteures d'une note de discussion intitulée « Inégalité et institutions du marché du travail¹ ». Voici les principaux résultats de leur étude.

1. Le recul du syndicalisme dans les pays avancés est corrélé à une augmentation de la part des revenus revenant aux 10 % les plus riches. C'est ce qu'illustre le graphique ci-dessous qui montre la corrélation entre la part des « 10 % » et la densité syndicale définie comme la proportion de salariés affiliés à un syndicat.



2. le recul du syndicalisme est associé à une moindre redistribution des revenus. Le graphique suivant montre (à gauche) qu'il n'y a pas de liaison entre la répartition des revenus bruts et la densité syndicale. En revanche, le graphique de droite fait apparaître une influence significative de la densité syndicale sur la répartition des revenus nets, après redistribution. Cela veut dire qu'il existe, sinon une causalité, au moins une simultanéité entre la présence syndicale et une redistribution des revenus qui vient réduire les inégalités.



3. Les réductions des salaires minimum accroissent les inégalités.

Les baisses du salaire minimum par rapport au salaire médian sont corrélées avec une augmentation considérable des inégalités d'ensemble.

4. La dérégulation financière et la baisse des taux d'imposition pour les tranches supérieures sont associées à de plus grandes inégalités.

¹ Florence Jaumotte et Carolina Osorio Buitron, « [Inequality and Labor Market Institutions](#) », *IMF Staff Discussion Note*, n°14, July 2015. Voir aussi cette synthèse des mêmes auteures : « [Le pouvoir et le peuple](#) », *Finances & Développement*, mars 2015. Ou en anglais : « [Union power and inequality](#) », *voxeu*, 22 October 2015.